



From: francois BONAIME
Sent: Thursday, June 28, 2012 11:32 PM
To: gilours@orange.fr
Subject: RE:

Bonsoir Mr MICHEL;

Comme convenu vous trouverez les photos de la tonte à la Grande Fabrique que nous avons dû faire hier.

Par ailleurs, nous avons bien reçu votre message concernant le rendu des clefs de la Grande Fabrique. Hervé Montagnat Rentier sera là le 04 juillet pour vous retrouver et rendre les clefs. Nous serons partis à cette date suite à notre mariage.

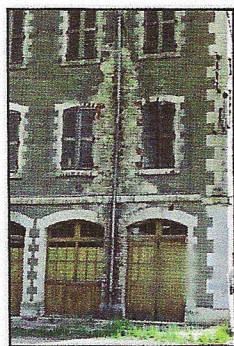
Dernier point, vous nous aviez parlé d'une rallonge dans le coffre des spots (sacristie de droite) or je n'y ai rien trouvé hormis une grosse rallonge avec prise à trois brins.

J'espère qu'il ne manque pas de rallonge et que celle dont vous nous parliez et bien cette rallonge à trois brins.

Cordialement

François Bonaime

Le site de la Grande Fabrique : démêlons le Vrai du Faux



Suite à l'acquisition du bâtiment Faller, la Commune est à l'initiative dès 2012 d'un travail avec tous les acteurs du site. Un groupe de travail a été créé avec le propriétaire des anciens bâtiments Experton (M. Nardon), le Cerfac (M Michel), des élus et citoyens passionnés de patrimoine, pour faire émerger un projet. Le premier objectif, validé par tous, était de faire inscrire le site au titre des monuments historiques, et de faire évoluer les bâtiments en espaces à vocation culturelle et économique. Plusieurs séances de travail ont eu lieu. L'inscription du site au titre des Monument historiques a été validée par l'État en 2015.

Depuis 1996, la Commune a assuré l'entretien de l'intégralité du Parc (alors qu'une partie est privée) et à partir de 2009, la Commune a aidé le CERFAC pour l'entretien général de la Chapelle et ses alentours (15 000€ environ/an) et obtenir la conformité des lieux pour maintenir son ouverture.

À partir de 2015, des tensions entre plusieurs associations de la Commune et le président du CERFAC ont entraîné du jour au lendemain une rupture du lien entre le CERFAC et la Commune, dont on ignore encore les raisons. Depuis 2015, le président du CERFAC refuse toute discussion. Préférant diffuser des dessins malveillants et des emails d'injures répétées.